

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹ COMPTES RENDU TRIMESTRIEL

31 décembre 2009

| | | | | | |
|--|---|---------------------------|--|--|--------------|
| Organisation(s) des NU bénéficiaire(s): | UNHCR | | Domaine Prioritaire: | Promotion de la Bonne gouvernance et l'Etat de Droit | |
| Autorité(s) nationale(s): | Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale ; DRC; Association des Femmes Juristes Centrafricaines | | | | |
| Numéro du Programme: | PBF/CAF/A-2 | | | | |
| Nom du Programme: | <i>Formation des femmes en droits humains dans l'Ouham Pendé et le Bamingui Bangoran</i> | | | | |
| Budget Total: | USD 368 090 | | | | |
| Zone d'intervention: | Préfectures de l'Ouham-Pende et Bamingui Bangoran | | | | |
| Durée du Programme: | 12 mois | Date de démarrage: | 05 février 2009 | Date de clôture: | Février 2010 |
| Montants engagés: | USD 368 090 | | | Pourcentage du montant approuvé: | 100% |
| Montants déboursés: | USD 235.578 | | | Pourcentage du montant approuvé: | 64% |
| Date d'approbation/Comité de Pilotage: | 03 décembre 2008 | | | Date de démarrage effectif : | 08 mai 2009 |
| Retard éventuel (mois): | 4 mois | Commentaires: | Il était initialement prévu que ce projet de 12 mois commence en janvier 2009, mais le contrat n'a été signé que le 18 mars, avec une date de démarrage effective début mai. A cette fin une demande de « no cost extension » sera introduite afin d'atteindre tous les objectifs fixés. | | |

| Objectifs: | Réalisations/Résultats: | Pourcentage de réalisation: |
|---|--|------------------------------------|
| Organiser des séances de sensibilisations | Sensibilisation, Formation- information de la population de Paoua et Ndele Paoua : Formation de 2200 personnes au total soit 63 groupes dont les autorités locales, religieuses et forces de sécurité et groupement économiques et sociaux. La majorité des personnes formées étaient des femmes mais 10 de ces groupes étaient mixtes ou composés exclusivement | 100% |

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

| | | |
|------------------------------|--|------------|
| | <p>d'hommes et de jeunes hommes.</p> <p>Ndéle : Formation de 1260 personnes au total, dont 560 hommes et 700 femmes réparties en 65 groupes. Les autorités locales, les forces de sécurité, le personnel des ONG internationales, les groupements économiques et sociaux ont été formés. Les hommes ont été intégrés de plus en plus à la formation sur la base des recommandations de la population et des femmes en particulier qui souhaitaient que leurs époux aient une compréhension commune des droits de la femme et ainsi soulever un débat sur le rôle et les responsabilités de la femme dans la famille et dans la communauté.</p> <p>Identification des 6 parajuristes (5 femmes et 1 homme à Ndele). Les 6 parajuristes ont été identifiés lors de la campagne de sensibilisation des groupements sur la base de leur qualité d'indépendance, d'analyse et de leur qualité de leader. L'homme parajuriste a été identifié afin de faciliter les sensibilisations auprès des hommes musulmans de Ndele qui sont le groupe majoritaire de la ville. Il était initialement prévu la formation de 10 parajuristes dans le projet, cet effectif a été revu à la baisse du fait du nombre restreint de bon candidat pour assurer cette responsabilité. De plus, l'équipe des femmes juristes a été restructuré afin d'assurer un encadrement permanent et la formation continue des parajuristes au niveau de la clinique de Paoua.</p> <p>Identification de 24 points focaux dans les quartiers. Les points focaux ont débuté leur travail volontaire à Paoua et ont orienté quelques cas vers la clinique juridique.</p> <p>Toutes ces sessions de Sensibilisation, Formation-information sur les droits humains ont fait l'objet d'une pré et post évaluation afin d'évaluer le niveau de connaissance avant et après la formation et mesurer l'impact de ces sessions. Ces évaluations ont constatées une augmentation systématique du niveau de compréhension de la question des droits humains.</p> <p>Ces activités de Sensibilisation, Formation- information massive de la population de Paoua et Ndele devait initialement être achevé en 12 mois mais a finalement duré 8 mois. Les activités de sensibilisation continue cependant au sein de la clinique juridique de Paoua bi hebdomadaire selon des thèmes adaptés à chaque groupe cible et aux problèmes actuels de protection.</p> | |
| <p>Structurer les femmes</p> | <p>Suite aux activités de Sensibilisation, Formation- information massive de la population de Paoua, les femmes se sentent de plus en plus impliqué dans le processus du changement de mentalité pour le respect de leur droit et ont pris conscience du rôle qu'elle devait jouer dans les prises de décisions au sein de la famille et de la communauté.</p> <p>Un groupe de femmes, musulmane et catholique, exciseuses de Paoua (au nombre de 17) a été formé et participe activement dans un processus de réflexion sur les effets néfastes de la pratique de l'excision. L'élément déclencheur</p> | <p>80%</p> |

| | | |
|--|---|------------|
| | <p>de cette initiative réside dans la multiplication des sessions de formation sur la loi Bangayassi interdisant cette pratique et sur les effets néfastes sur le corps et la psychologie de la femme et de la jeune fille.</p> <p>Les femmes exciseuses se sont réunies deux fois par semaine depuis la mi novembre et se sont dores et déjà engagés dans un processus pour stopper la pratique de l'excision. La clinique juridique les accompagne dans ce processus et a recherché les moyens de les soutenir à une reconversion économique comme alternative à cette pratique qui constituait leurs seuls sources de revenus. Un projet de soutien et la poursuite d'une large campagne de lutte contre cette pratique débutera au mois de janvier.</p> <p>Ce projet visant à soutenir cette initiative des femmes exciseuses de déroulera à Paoua et à Ndele.</p> <p>Des rencontres ont également été initiées avec les filles mères de Paoua pour des échanges sur des thèmes de protection et évaluer les besoins de soutien de ce groupe.</p> <p>A Ndele, le soutien aux initiatives de structuration des groupes de femme n'a pas été développé dans la mesure où l'évacuation du personnel humanitaire est intervenue avant l'achèvement du cycle de formation des parajuristes et avant le début des activités de la clinique juridique.</p> | |
| <p>Construire et équiper les boutiques</p> | <p>La construction de la clinique juridique de Paoua est achevée, les meubles de la clinique sont en cours de finition. L'inauguration officielle est prévue début janvier avec la présence des autorités locales et de la société civile. Les guides du formateur pour la campagne de formation sur les droits de la femme et la formation pour les parajuristes sont disponibles. Les documents légaux, films, images sont également en place. Les visiteurs ont accès à un certain nombre de dépliants, documents, textes juridiques en sango, français et illustrés.</p> <p>A Ndele, le terrain pour la construction de la clinique est identifié. Ce terrain est situé sur une parcelle périphérique de l'hôpital. La construction était prévue ce mois de décembre, mais compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans cette zone, les travaux envisagés ne pourront pas se faire au moment voulu.</p> | <p>60%</p> |
| <p>Assurer la formation juridique des femmes</p> | <p>Les sensibilisations sur les droits de l'homme en général et sur les droits de la femme en particulier se poursuivent à Paoua deux fois par semaine. Les femmes et les filles sont les premières bénéficiaires.</p> <p>La clinique juridique de Paoua a débuté ces activités d'orientation, consultation, médiation et accompagnement juridique. Les activités se sont déroulées dans un local temporaire au sein de la maison des jeunes.</p> <p>Les thèmes développés sont : les droits de l'homme avec discussion sur les droits de la femme et les différentes violations qu'elles encourent, le mariage précoce et forcé, les</p> | <p>85%</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>grossesses précoces ainsi que les conséquences néfastes de l'excision.</p> <p>Les premières consultations et médiations/conciliations ont débuté à Paoua. On constate un intérêt manifeste de la population pour ces formations et les activités de la clinique. Au total, au cours du premier mois complet d'activité (novembre), 17 consultations juridiques, 6 médiations/conciliations, 1 accompagnement juridique (dépôt de plainte et suivi) ont été réalisées par les parajuristes accompagnés par une femme juriste de l'AFJC. Des registres de type main courante et des fiches individuelles d'enregistrement sont archivés à la clinique et seront la base pour une analyse des tendances des problèmes de protection rencontrés par les femmes et les filles et en mesureront l'ampleur.</p> <p>Les problèmes de protection rapportés sont liés à des abus d'autorités maritales, des abandons de domicile, des fuites de responsabilité, la dépossession des veuves de leurs biens, les mauvais traitements et humiliation, la prostitution, les viols ainsi que les mutilations génitales féminines et les accusations de sorcellerie qui sont à l'origine de tous types de violences.</p> <p>Un système de référencement a été mis en place avec les autres structures locales (santé, psycho social, service sociaux, ONG,...) et sera progressivement renforcé au sein du sous cluster protection.</p> <p>A Ndele, ces mêmes formations ont été dispensées mais depuis l'attaque des rebelles dans cette localité, les activités ont été interrompues après l'évacuation du personnel humanitaire. Les activités de la clinique juridique n'ont pas pu débiter mais reprendront dès que la situation sécuritaire le permettra.</p> | |
|--|--|--|

| Défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet |
|---|
| <p>Les croyances et le poids des traditions sont les principaux obstacles à la diminution de la violence fondée sur le genre et sur le sexe. Il n'est pas rare d'entendre dans les formations que c'est normal qu'une femme soit battue par son mari, les femmes considèrent qu'un certain niveau de violence est acceptable. Les évaluations pré-formations ont démontré que les femmes ne pensaient pas être titulaires des mêmes droits que les hommes.</p> <p>Le niveau d'éducation et d'alphabétisation a également été un défi majeur à la mise en œuvre du projet. La plupart des évaluations pré et post formations étaient des évaluations orales dans la mesure où ces bénéficiaires ne savaient pas lire ou écrire. Ce constat est d'autant plus fort à Ndélé où la majorité des femmes formées sont complètement analphabètes.</p> <p>Par ailleurs, l'occupation d'un local temporaire pour débiter les activités de la clinique juridique a été un obstacle temporaire au bon déroulement des activités de consultations qui nécessitent un espace clos pour la confidentialité des entretiens. Cet obstacle a été levé par l'achèvement de la clinique juridique.</p> <p>Enfin, la situation sécuritaire de Ndele est le dernier défi dans la mise en œuvre du projet. Les activités de DRC et ceux des autres organisations humanitaires ont été temporairement suspendues suite l'attaque des rebelles du CPJP, en date du 25-26 novembre 2009. Vu cet état d'insécurité, le planning des activités à Ndele est incertain. La formation des parajuristes et des points focaux a été suspendue</p> |

ainsi que la construction de la clinique juridique. Si l'insécurité devait persister, le scénario de relocaliser les activités de la clinique juridique à Batangafo ou à Kabo dans la Province de l'Ouham serait étudié au cours du mois de janvier. Dans l'attente, les activités des femmes juristes ont été recentrées sur Paoua afin que les 4 femmes juristes soient dès janvier en mesure de gérer une clinique juridique et faire la supervision et la formation continue des parajuristes.

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Globalement, les objectifs du projet de clinique juridique ont été atteints (67,56 % du taux d'exécution) à Paoua et seront atteints dans un proche futur à Ndélé si la situation sécuritaire pourrait favoriser la reprise des activités.

L'impact des sensibilisations a été apprécié positivement par les autorités locales. Le sous préfet de Paoua et le Président du tribunal ont ainsi pu constater une augmentation des affaires portées devant les tribunaux dans le cadre de concubinage notoire et de versement de pensions. La clinique juridique de Paoua n'ayant fonctionné qu'un mois complet, il est trop tôt pour donner des analyses quantifiées de ces observations. Une méthodologie d'évaluation qualitative du projet est en cours et sera mis en œuvre en début d'année prochaine.

De fortes attentes de la population ont également été exprimées par la population lors de ces campagnes, et en particulier par les femmes et les filles. Les évaluations post formations ont démontré que les femmes et les filles ont maintenant une compréhension de leur droit et qu'elles sont titulaires des mêmes droits que les hommes. Les sessions de formations étaient toutes achevées sur la présentation des activités de la clinique et les attentes exprimées à cet égard étaient fortes. Les premières statistiques après le premier mois complet d'activités illustrent le niveau de ces attentes. Pour rappel, 17 consultations, 6 médiations (4 réussies et 2 en cours), 1 accompagnement juridique concrétisé par un dépôt de plainte et le suivi de l'affaire ont été réalisés par l'équipe des parajuristes et de la femme juriste dans la clinique juridique de Paoua.

Enfin, bien qu'au départ certains hommes refusaient que leurs femmes participent aux formations, le travail de sensibilisation a atteint ses objectifs. Les hommes ont été progressivement intégrés dans le planning de formation sans pour autant qu'ils ne deviennent les premiers bénéficiaires de ces formations. Cette révision stratégique a eu un impact positif et lever les critiques que les hommes formulaient contre cette campagne.

Une partie des activités se poursuivront en début d'année 2010 afin d'atteindre les objectifs du projet sous réserve de l'acceptation de la prolongation du projet (no cost extension). Le projet n'ayant été effectivement débuté qu'en mai après la signature du protocole d'entente le 8 mars avec l'UNHCR, le projet devrait s'étendre jusqu'au mois d'avril 2010.